



Participez à nos appels à projets 2011-2012

PRIX DE L'«**INNOVATION PÉDAGOGIQUE**» PRIX PROMOPART 2011-2012 APPEL À PROJETS POUR LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Comme chaque année depuis 24 ans, l'asbl Promopart invite les enseignants de l'école fondamentale à partager leurs 'bonnes pratiques' en participant au Prix de l'Innovation Pédagogique 2011 - 2012. Ce Prix est

décerné aux enseignants de l'école fondamentale qui centrent leur action éducative sur le développement global et harmonieux de l'enfant en cohérence avec les objectifs définis par le Conseil de l'Education et de

la Formation repris dans le décret «Missions de l'école». Plutôt que d'œuvrer chacun de son côté, mettons ensemble nos idées ... et des idées, vous en avez !

PRIX SPÉCIAL «**CHANGE TON REGARD... SUR LE HANDICAP**» APPEL À PROJETS POUR LES ÉCOLES MATERNELLES, PRIMAIRES ET SECONDAIRES (PRIX PROMOPART EN PARTENARIAT AVEC LA FOCEF ET LA FÉDEFoC)



Parallèlement au Prix de l'Innovation Pédagogique, l'asbl Promopart lance une campagne auprès des écoles fondamentales et secondaires intitulée «Change ton regard». Les objectifs de cette campagne sont de repérer et de valoriser les moyens mis en œuvre au sein des établissements scolaires pour mener une réflexion avec les élèves et œuvrer tous ensemble vers une «école égalitaire». Cette campagne visera, durant les 4 prochaines années, à mettre à l'honneur des démarches menées par des enseignants et leurs élèves,

avec pourquoi pas des collaborations extérieures, pour lutter contre les discriminations et promouvoir les avantages et la richesse de la diversité. Cette année, notre regard portera plus particulièrement sur le handicap, qu'il soit physique ou mental. En effet, la qualité de vie des personnes en situation de handicap au sein de la société en général ou du système scolaire en particulier ne dépend pas seulement des installations matérielles et des adaptations pédagogiques, mais aussi et surtout de la capacité de l'entourage proche

et plus lointain à appréhender le handicap. Les projets présentés peuvent donc cibler aussi bien une meilleure intégration de la personne en situation de handicap dans le cadre scolaire qu'une remise en question des images et des connaissances sur le sujet. «Ce qu'on connaît, ne fait pas peur !» C'est en changeant le regard des adultes de demain que nous offrons une accessibilité généralisée des personnes en situation de handicap à tous les domaines de la vie sociale, notamment l'éducation.

Pour participer, renvoyez le formulaire d'inscription dûment complété, en signalant que vous participez soit au «Prix de l'Innovation Pédagogique», soit au Prix Spécial «Change ton regard... sur le handicap», par mail à chantal.roisin@skynet.be ou par courrier à l'adresse suivante : Promopart asbl, rue de la Victoire 16 à 1060 Bruxelles (tél : 02/543 43 89).

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : LE 31 JANVIER 2012.

Les équipes éducatives sélectionnées auront l'occasion de venir présenter leur démarche dans le cadre du Salon de l'Éducation en octobre 2012. Un prix en espèces leur sera également octroyé.



Une initiative de l'ASBL PROMOPART

Le «*Prix de l'Innovation Pédagogique*» en est à sa vingt-quatrième édition. Le succès qu'il rencontre chaque année auprès des enseignants résulte de leur besoin d'être «reconnus» et «valorisés» et surtout de pouvoir échanger leurs expériences.

Cette année, parallèlement au «*Prix de l'Innovation Pédagogique*», l'asbl Promopart, en collaboration avec la FOCEF et la FédEFoC, lance également un appel à projets pour un Prix Spécial «*Change ton regard... sur le handicap*».



Objectifs

- **Objectif n° 1 :**
Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- **Objectif n° 2 :**
Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- **Objectif n° 3 :**
Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

- **Objectif n° 4 :**

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Ce prix vise à promouvoir, reconnaître et diffuser les démarches pédagogiques et à favoriser les échanges entre enseignants.

Organisation

Durant l'année scolaire, les participants recevront la visite d'une déléguée de l'ASBL PROMOPART, chargée d'établir un dossier à l'intention du jury. Les membres du jury identifieront les projets qui seront primés et diffusés dans des publications de la presse spécialisée et générale, dans un recueil des différentes innovations et mis

I. Invitation à participation

Les «*Prix de l'Innovation Pédagogique*» ainsi que les Prix «*Change ton regard... sur le handicap*» seront décernés en 2012. Les enseignants de l'école fondamentale ainsi que du secondaire pour le Prix Spécial, tous réseaux confondus, sont invités à présenter leur démarche en remplissant le dossier de candidature prévu à cet effet (cf. fiche jointe).

2. Présentation du Prix et Règlement

2.1. Démarches primées

Les démarches devront :

- rencontrer les objectifs du Conseil de l'Éducation et de la Formation repris dans le décret «Missions de l'École»;
- être facilement transférables (sans moyens supplémentaires).

Le jury appréciera particulièrement les démarches répondant aux critères d'une pédagogie globale, participative, fonctionnelle, différenciée et active.

Le jury sera tout particulièrement attentif aux projets réalisés par des équipes (cf. décret école de la réus-

site) développant la continuité des apprentissages.

2.2. Qui peut participer ?

Les personnels enseignant et non-enseignant (puéricultrices, personnel para-médical,...) de l'école maternelle, primaire et secondaire (pour le Prix «*Change ton regard... sur le handicap*»), ordinaire et spécialisée.

2.3. Les Prix

Plusieurs prix seront décernés. Les projets retenus feront l'objet d'une valorisation en espèces, par l'octroi d'un matériel didactique ainsi que d'échanges tels que colloque et publications.

Un certificat de mention spéciale pourra remercier une équipe ou un enseignant non lauréat mais dont la démarche présente un intérêt particulier.

Le Prix Promopart ne sera pas attribué deux années consécutives à la même personne ou à la même équipe.

2.4. Conditions de participation

Les candidats doivent remplir la fiche ci-jointe ou remplir une fiche photocopiée ou prendre contact avec la coordinatrice de l'ASBL PROMOPART. Afin de

compléter le dossier de candidature, il sera demandé aux participants de conserver toutes traces jugées nécessaires à la bonne compréhension de la démarche (travaux d'enfants, planification, documents d'évaluation, photos, liste des compétences développées...). Une documentation et les critères de sélection vous seront envoyés dès réception de la candidature.

Tous les dossiers seront présentés au jury par la coordinatrice pour la sélection finale. Les candidats seront informés personnellement de la décision du jury début juillet 2012.

2.5. Travaux du jury

Un jury, composé de représentants de l'enseignement fondamental, des écoles Normales, de l'Inspection, des Centres PMS, des syndicats, des associations de parents et de la presse se réunira pour sélectionner les candidatures. Les décisions du jury sont sans appel.

2.6. Date de présentation des candidatures

31 janvier 2012 : dernière limite pour l'envoi des fiches de candidature à : l'ASBL PROMOPART (adresse ci-après); la date pour la rentrée du dossier com-

en ligne sur le site <http://promopart.be>.
Les «Prix de l'Innovation Pédagogique»
et Prix Spécial «Change ton regard...
sur le handicap» seront décernés dans le
cadre du Salon de l'Education en octobre
2012.

Coordinatrice

Chantal ROISIN
Tél. 0494/906 349
e-mail : chantal.roisin@skynet.be



plet vous sera communiquée lors de la
visite de la coordinatrice.

2.7. Dispositions réglementaires

La participation à ce Prix implique
l'acceptation de toutes les conditions
du présent règlement.

3. Modalités de participation

1. Lire attentivement la «Présentation du Prix et son règlement».
2. Remplir la fiche de candidature et l'envoyer en respectant la date limite à :

ASBL PROMOPART
Rue de la Victoire 16
B-1060 Bruxelles
Tél. 02/543.43.89

3. Compléter votre dossier au fur et à mesure de l'avancement de votre projet afin de pouvoir le communiquer à l'ASBL PROMOPART pour la sélection finale.



Pour une relation
privilégiée avec le monde
de l'enseignement



